

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-1598

présenté par  
M. Ruffin

-----

**ARTICLE 33****ÉTAT B****Mission « Pouvoirs publics »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Présidence de la République	0	1 500 000
Assemblée nationale	1 500 000	0
Sénat	0	0
La Chaîne parlementaire	0	0
Indemnités des représentants français au Parlement européen	0	0
Conseil constitutionnel	0	0
Haute Cour	0	0
Cour de justice de la République	0	0
<b>TOTAUX</b>	1 500 000	1 500 000
<b>SOLDE</b>	0	

---

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à permettre l'embauche des femmes de ménage de l'Assemblée pour mettre fin à la sous-traitance

L'Assemblée, ses lustres et ses dorures, ne brillent pas tout seul : « J'habite Les Mureaux, nous disait Graziella. Je me lève à 4 h, je prends le bus à 4 h 53, il m'amène à la gare à 5 h 03, là en principe j'arrive à Saint-Lazare à 6 h 10. Mais souvent, le train est en retard. Des fois, je pleure. Ensuite, après le travail, je retourne à 9 h 07...

- Donc, vous venez pour trois heures ?
- C'est ça. Depuis 1993.
- Vous faites tout ça pour trente euros ?
- Voilà. On n'a pas le choix. »

Ca, sous notre nez, alors que les députés touchent leur 5 715,43 €... Nous avons appelé un prestataire : « Vous savez, M. Ruffin, m'a répondu la directrice, mon objectif, c'est d'aller vers le temps plein. Mais il faut que j'aie des demandes du donneur d'ordre. Le 13e mois existe chez d'autres clients, il y a des négociations tripartites avec les syndicats. Si jamais les clients ne réclament pas ça, nous avons les mains liées, et ça ne se fait pas. » Elle n'ont pas accès au 13e mois car pas titularisées. Il faut que ça cesse.

Afin de garantir un 13ième mois aux femmes de ménage travaillant à l'Assemblée nationale, nous transférons 1,5 million d'euros en AE et en CP du programme 501 « Présidence de la République » (action unique 01) prévus pour les « déplacements présidentiels » pour abonder de 1,5 million d'euros en AE et en CP le programme 511 « Assemblée nationale » et son action unique 01.